

Guide du Tuteur – CQP Instructeur Fitness

Introduction

Bienvenue dans le Guide du Tuteur de L'École des Coachs.

Votre rôle est essentiel : vous êtes un acteur clé dans la professionnalisation des futurs coachs sportifs.

En acceptant d'accueillir un stagiaire, vous contribuez à former une nouvelle génération de professionnels compétents, autonomes et orientés vers le sport-santé.

Notre ambition : que chaque stagiaire reparte de son stage avec des compétences concrètes, une vraie confiance en lui et un sens accru de sa mission de coach sportif.

Rôle et missions du tuteur

En tant que tuteur, vos principales responsabilités sont de :

- Encadrer et accompagner le stagiaire dans l'application de ses compétences.
- Superviser et sécuriser ses activités lors des séances.
- Partager votre expertise professionnelle et vos bonnes pratiques.
- Évaluer ses progrès avec bienveillance et rigueur.

- Favoriser son autonomie progressive en l'amenant à prendre des initiatives.

Conditions requises pour être tuteur

- Être titulaire d'une carte professionnelle d'éducateur sportif valide.
- Avoir une expérience confirmée en musculation, personal training
- Garantir la sécurité des pratiquants et le respect du cadre réglementaire.

Obligations du stagiaire

Avant de commencer son stage, le stagiaire doit :

- Avoir validé ses Épreuves Pédagogiques en Milieu Sportif Professionnel (EPMSP).
- Disposer d'une carte provisoire d'éducateur sportif.
- Respecter les règles internes de votre structure (ponctualité, tenue, respect des adhérents et du matériel).

Activités confiées au stagiaire

Le stagiaire pourra participer à :

- Encadrement des adhérents (cours collectifs, small group, coaching individuel).
- Élaboration de programmes adaptés aux besoins des pratiquants.

- Sécurité et bien-être : surveillance active et corrections.
- Animation de séances de fitness, musculation ou coaching personnalisé.

Évaluation du stagiaire

Le tuteur joue un rôle dans l'évaluation des blocs de compétences :

- BC3
- BC4
- BC5

Relation avec le coordinateur pédagogique

- Un suivi est assuré par Garry Babaud (coordinateur pédagogique).
- Vous pourrez le contacter en cas de difficultés.
- Des points réguliers (mail, téléphone, visio) permettent d'ajuster le parcours

Organisation du stage

- Durée : 210 heures obligatoires.
- Répartition flexible selon vos besoins et ceux du stagiaire.
- Une convention tripartite (école – structure – stagiaire) formalise l'accueil.

Charte du tuteur

En tant que tuteur, je m'engage à :

1. Accueillir le stagiaire dans un cadre bienveillant et professionnel.
2. Assurer sa sécurité et celle des pratiquants.
3. Lui transmettre mon expérience et mes bonnes pratiques.
4. L'accompagner vers une autonomie progressive.
5. Évaluer ses compétences de manière constructive.

Grille de suivi simplifiée (à cocher)

- Présence et ponctualité /
- Implication dans les cours /
- Qualité relationnelle avec les adhérents /
- Respect des règles de sécurité /
- Capacité à encadrer en autonomie /

Procédure en cas de problème

- Contacter le coordinateur pédagogique immédiatement
- Un entretien tripartite peut être organisé (école – tuteur – stagiaire).
- Le stage peut être adapté ou interrompu si nécessaire.

Avantages pour la structure tutrice

- Contribution à la professionnalisation du métier.
- Accès prioritaire à nos coachs diplômés pour recruter.
- Visibilité : mention "Partenaire Officiel" sur nos supports.
- Présence sur notre site internet "Offres d'emploi"

- Invitation à certains événements (journées sport-santé, FITEX, conférences).

Contacts utiles

- Coordinateur pédagogique : Romain Rouet -
- Référente handicap & formatrice principale : Clothilde Rouet
- Direction : Garry Babaud –
garry.babaud@lecoledescoachs.fr

Conclusion

Votre rôle de tuteur est indispensable.

Vous contribuez directement à préparer des coachs compétents, autonomes et orientés sport-santé, capables d'avoir un impact réel sur la santé et le bien-être des pratiquants.

Merci pour votre engagement à nos côtés

Avantages pour la structure tutrice

- Contribution à la professionnalisation du métier.
- Accès prioritaire à nos coachs diplômés pour recruter.
- Visibilité : mention “Partenaire Officiel” sur nos supports.
- Présence sur notre site internet “Offres d’emploi”
- Invitation à certains événements (journées sport-santé, FITEX, conférences).

Contacts utiles

- Coordinateur pédagogique : Romain Rouet -
- Référente handicap & formatrice principale : Clothilde Rouet
- Direction : Garry Babaud –
garry.babaud@lecoledescoachs.fr

Conclusion

Votre rôle de tuteur est indispensable.

Vous contribuez directement à préparer des coachs compétents, autonomes et orientés sport-santé, capables d'avoir un impact réel sur la santé et le bien-être des pratiquants.

Merci pour votre engagement à nos côtés